

Service des affaires sociales

La concrétisation du réseau d'accueil de jour des enfants avec la naissance de l'**AJESOL** (association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois) est le fait marquant de cette année 2009.

C'est en effet dans le courant du mois de juin que l'assemblée constitutive s'est déroulée à la grande salle du Motty. Réunissant les communes d'Ecublens, de Chavannes-près-Renens et de St-Sulpice, cette association regroupe en son sein, outre la structure d'accueil familial, cinq structures préscolaires, sur Ecublens et Chavannes-près-Renens, et deux lieux d'accueil parascolaires, sur Chavannes-près-Renens.

La gestion de ce réseau a été confiée à notre service et a nécessité une énorme débauche d'énergie durant tout l'été, non seulement de notre personnel, mais aussi de l'ensemble des structures d'accueil. Qu'elles soient ici remerciées de leur participation très active.

En effet, après la constitution de l'AJESOL, les travaux de mise en réseau, d'apprentissage d'un programme informatique, la découverte de règles pour l'application d'un barème de tarification de l'accueil tenant compte des revenus des parents, furent autant de défis à relever pour l'ensemble des intervenants. Pari tenu, puisque, comme prévu, le réseau a effectivement démarré le 1^{er} septembre. Il reste toutefois du travail afin de finaliser les collaborations avec les structures, et l'ouverture d'un site internet propre à l'AJESOL est en cours de réalisation.

En outre, afin de ne pas trop charger les structures, il a été décidé, en accord avec les Municipalités concernées, que le premier exercice comptable se ferait sur seize mois, soit du 1^{er} septembre 2009 au 31 décembre 2010. Un décompte intermédiaire a tout de même été fait à l'attention des communes concernant leur contribution financière.

Un des grands sujets d'occupation de notre service a été la continuation du projet de notre futur centre socioculturel. L'objectif de faire participer les futurs utilisateurs à la réalisation du projet demande une concertation régulière qui prend beau-

coup de temps. Cependant, cette vision "bottom up" permet de répondre au plus près aux besoins de ceux qui seront appelés à travailler dans ce bâtiment. En parallèle, le projet du bâtiment destiné à accueillir une quarantaine de logements protégés et le CMS suit aussi son chemin avec l'investisseur privé.

Personnel

Le service des affaires sociales, auquel sont rattachés l'accueil familial de jour, le centre de jeunes et le jardin d'enfants "Les Moufflets", est composé de l'effectif suivant:

- Chef de service
- Collaboratrice 50 %
- Coordinatrice accueil familial de jour 60 %
- Jardin d'enfants Les Moufflets 4 personnes 115 %

Centre de jeunes

- Responsable 70 %
- Animateur 75 %
- Animatrice 50 %

Perspectives

Afin de pouvoir assumer l'administration de l'AJESOL, il est prévu de renforcer le service dès le 1^{er} janvier 2010. Mais au final, c'est toujours le dossier du futur bâtiment socio-culturel qui continuera à alimenter largement les activités du service. Ce dernier, il faut le rappeler, couvre aussi les activités de jeunesse, de culture et de loisirs, qui sont largement représentées dans ce bâtiment.

De son côté, le groupe de travail qui a été constitué durant l'année pour développer une politique du logement va continuer son travail. Le premier résultat est une proposition de règlement qui concerne les conditions d'occupation des logements communaux; un préavis a été soumis au Conseil communal au début 2010.

Finalement, le dossier "Centre socioculturel – Appartements protégés" continuera à alimenter les activités du service.

AIDES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

Bons de repas

Les bénéficiaires de prestations complémentaires, qui ont leur domicile sur la commune, reçoivent un carnet de 15 bons (valeur Fr. 5.- x 15) deux fois dans l'année.

Pour le 1^{er} semestre 2009

299 bénéficiaires, mais seulement 177 personnes ont réclamé leur carnet¹ (soit 2'655 bons de repas).

Pour le 2^e semestre 2009

335 bénéficiaires, mais seulement 190 personnes ont réclamé leur carnet (soit 2'850 bons de repas).

2'263 de ces bons ont été utilisés dans un restaurant d'Ecublens, 1'814 à Renens et 331 à Chavannes-près-Renens.

Allocation de Noël

Une allocation de Fr. 60.- a été versée à 301 bénéficiaires de prestations complémentaires vivant à leur domicile, pour un montant total de Fr. 18'060.-.

Traitement d'orthodontie

2 participations au financement pour traitement d'orthodontie ont été accordées.

Conservatoires et écoles de musique

2 participations au financement des écoles auprès des conservatoires et écoles de musique ont été accordées.

Garderies

2 demandes de participation aux frais des garderies non-subsidées ont été accordées.

Aides financières

Durant l'année écoulée, 8 familles ou personnes ont bénéficié d'une aide financière:

- soit pour des aides pour des frais d'obsèques;
- soit pour des aides casuelles diverses dans des situations particulières.

¹ Il va sans dire que les carnets sont envoyés aux personnes à mobilité réduite et qui en font la demande.

Donations spéciales

Grâce à la générosité de deux donateurs privés, nous avons pu, en fin d'année, d'une part avec la collaboration du CSR, remettre des bons d'achat à faire valoir dans les magasins d'une grande chaîne alimentaire à 14 familles et, d'autre part, avec la collaboration du Défi, attribuer des bons valables au centre commercial du Croset à 28 bénéficiaires ou familles. Un don a également pu être effectué à l'Association des familles du Quart Monde pour l'organisation de sa fête de Noël, ainsi qu'au Repas du Bonheur pour l'organisation de ses repas de fin d'année.

Dons aux institutions – Fondations

En fin d'année, une aide financière sous forme de dons a été octroyée à 27 institutions s'occupant, entre autres, des familles en difficultés sociales, médico-sociales ou de réinsertion professionnelle, agissant tant sur un plan local, régional, cantonal, romand, national que tiers-mondiste, pour un montant total de Fr. 26'300.-.

De nombreuses demandes de participations financières nous parviennent également en cours d'année; il nous est difficile d'y répondre positivement au vu du budget que nous avons à disposition. Dans la mesure où ces aides sont octroyées à des associations qui font un travail souvent bénévole pour soulager les différents maux de notre société, ces aides sont par transitivity des aides destinées à favoriser l'action bénévole.

Subventions aux institutions et associations

Les institutions et associations suivantes ont bénéficié d'une subvention annuelle:

- Centre social protestant
- Afiro
- Club des aînés de la paroisse de Chavannes-Epenex
- Association des familles du Quart Monde de l'Ouest lausannois
- Association Présence, aumônerie de rue
- Association Lire et Ecrire
- Français en jeu
- Medair.

Montant total des subventions octroyées: Fr. 44'400.-.

Nonagénaires – Entrée dans la 100^e année et plus

Les autorités communales ont fêté en 2009:

- 11 nonagénaires (7 à domicile et 4 en EMS) qui ont chacun reçu une édition originale d'un journal du jour de leur naissance et une terrine des mains du (de la) représentant(e) de la Municipalité. Ces deux objets accompagnent la traditionnelle tourte pour les personnes se trouvant en EMS et le fauteuil voltaire ou un autre cadeau au choix pour les jubilaires résidant à domicile.
- 1 x 99^e, 1 x 102^e et 1 x 103^e anniversaire.

Sortie des aînés

Le mercredi 17 juin 2009, 430 participants (sur 1'424 invités) ont franchi le col du Jaun pour arriver à Interlaken.

C'est par un soleil éclatant que les aînés ont pu admirer les splendides paysages de la Gruyère et de la campagne de l'Oberland bernois.



Les convives ont été accueillis dans la magnifique salle, style néo-classique, du Casino Kursall, où un repas agrémenté de prestations musicales folkloriques les attendaient.

Transport des personnes à mobilité réduite

Cette prestation est offerte aux personnes vivant à domicile ne pouvant pas utiliser les transports publics. Elle permet à ces personnes de pouvoir effectuer huit transports par mois au prix de Fr. 2.60 par course, ce qui correspond au prix d'un billet de transports publics.

Les personnes désirant bénéficier de cette prestation sont soumises à une évaluation qui s'effectue, pour notre commune, auprès du CMS qui déterminera, si le besoin est avéré, lequel des deux transporteurs officiels (THV ou Taxi Services) sera le mieux adapté.

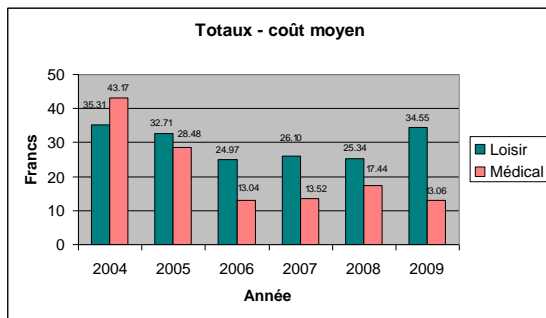
Cette prestation est régie par une convention signée entre les communes et le SASH (service des assurances sociales et de l'hébergement du canton de Vaud). La collaboration a débuté en 2005. Elle découlait de la volonté du Conseil d'Etat et du Grand Conseil de promouvoir le maintien à domicile des personnes dépendantes et de celle des communes, appliquant déjà un système de subventionnement, de pouvoir maîtriser le coût moyen des courses subventionnées.

Cette convention a été reconduite tacitement pour l'année 2010.

A l'instar de quelques communes, les personnes en EMS bénéficient aussi de la subvention à Ecublens, mais sont exclues de la procédure d'évaluation par le CMS. Nous espérons que, dans le cadre de ces nouvelles négociations, l'intégration de cette population dans le processus d'évaluation et de choix du transporteur soit décidée, ce qui permettrait de faire baisser les coûts, les transports étant actuellement assurés uniquement par THV.

Quelques chiffres:

	Nombre de bénéficiaires	Nombre de courses subventionnées:	Coût moyen par course (en Fr.)
2009	56	830	28.29
2008	48	811	24.24
2007	53	814	23.84
2006	44	779	23.23
2005	31	289	32.46
2004	23	221	36.91



AUTRES TÂCHES

Ordonnances d'expulsion – Exécutions forcées – Garde-meubles

Au total, 15 procédures d'expulsion ont été engagées en 2009 dont:

- 4 exécutions forcées d'expulsion ont été interrompues avant expulsion;
- 5 expulsions n'ont pas donné lieu à un dépôt au garde-meubles;
- 6 expulsions ont donné lieu à un dépôt au garde-meubles.

Au 31 décembre 2009, aucun lot n'était entreposé au garde-meubles.

Comme mentionné plus haut, l'entreposage des meubles a été confié à un garde-meubles professionnel. Il est limité à 3 mois (prolongation possible selon la situation). Passé ce délai et après avoir respecté les dispositions légales, si le propriétaire ne reprend pas possession de ses biens, ceux-ci sont liquidés.

Déclarations de fortune

L'autorité communale, en l'occurrence notre service, est tenue, selon la loi sur l'assistance judiciaire, de compléter avec le requérant une "déclaration de fortune" mentionnant les circonstances de fortune, de revenus et d'existence du requérant et de sa famille. Ce document est joint avec la demande d'assistance judiciaire.

Pour 2009, nous avons établi 50 déclarations de fortune.

L'assistance judiciaire n'est accordée qu'aux personnes dont la fortune ou les revenus ne sont pas suffisants pour couvrir les frais d'une procédure civile, pénale ou

administrative, relevant de la compétence des juridictions du canton de Vaud.

L'Etat demeure créancier pour ces avances et peut en récupérer le montant si le bénéficiaire redevient solvable.

CONFÉRENCE DES MUNICIPAUX ET RESPONSABLES DES AFFAIRES SOCIALES DE L'OUEST

Ces rencontres (6 en 2009) ont pour but premier d'étudier, de partager, sur toute une série de questions touchant à la palette des affaires sociales, et d'essayer d'harmoniser les pratiques. Ces rencontres ont lieu à tour de rôle dans une des huit communes. Les sujets suivants ont notamment été abordés:

- Revenu d'insertion
- Loi sur l'accueil de jour des enfants – Création de réseaux
- Transports des personnes à mobilité réduite
- Projet "Attitude Respect"
- ARCOS
- Plan canicule
- Soutien aux chômeurs
- Demandes de soutien d'associations régionales
- Logements sociaux.

La conférence reçoit aussi sur demande des institutions ou associations œuvrant dans nos communes.

TRAVAIL – ENTREPRISES – CHÔMAGE

Bien que l'office du travail fût supprimé à fin 2005, le service traite tous les objets liés au travail.

Ainsi, le registre des entreprises et indépendants, le suivi du chômage, les relations avec l'ORP et l'organisation d'emplois d'insertion dépendent de notre service.

Chômage

- Nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre 2008: 359
- Nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre 2009: 466

Emplois d'insertion

En collaboration avec le CGPI (centre vaudois de gestion des programmes d'insertion), 2 postes sont mis à disposition dans les services des bâtiments et des travaux. Le but de ces emplois d'insertion subventionnés, d'une durée de 3 ou 6 mois, est d'acquérir de nouvelles connaissances et surtout de maintenir un rythme de travail.

Pendant cette année, aucun de ces postes n'a été sollicité. Ils restent toutefois à disposition du CGPI.

Registre des entreprises et indépendants

Nous avons à fin 2009: 672 entreprises (y c. EPFL)

Qui occupent 11'874 personnes.

Durant l'année 2009, nous avons enregistré:

Nouvelles entreprises: 56

Départs d'entreprises: 49

Mutations diverses : 110
(changements d'adresse, de statuts, de directeur ou autre).

Pour gérer ce registre des entreprises et indépendants, il a fallu envoyer 128 questionnaires.

OFFICE COMMUNAL DU LOGEMENT

Comme chaque année, l'office communal du logement est mandaté par le service cantonal de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud (SCRIS), afin de recenser les logements et les locaux industriels et commerciaux disponibles.

Les chiffres concernant la commune d'Ecublens pour l'année 2009 se présentent comme suit:

Au 1^{er} juin 2009 aucun appartement n'était vacant sur la commune d'Ecublens (contre 11 en 2008).

En parallèle, quelques informations concernant 3 communes voisines:

Bussigny-près-Lausanne, 4 logements étaient disponibles en 2009 (7 en 2008).

Chavannes-près-Renens, 30 logements étaient disponibles en 2009 (75 en 2008).

Lausanne, 76 logements étaient disponibles en 2009 (53 en 2008).

Le taux de logements vacants dans le canton de Vaud au 1^{er} juin 2009 est de 0,4 % (0,5 % en 2008) selon le SCRIS (1,5 % est le taux de référence comme signe d'un marché équilibré).

L'estimation du parc de logements faite par le SCRIS au 31 décembre 2008 attribue 5'260 logements à la commune d'Ecublens. Aucun n'était disponible au 1^{er} juin 2009.

Inscriptions pour des appartements subventionnés au 31 décembre 2009:

1 ou 1,5 pièces	1
2 ou 2,5 pièces	18
3 ou 3,5 pièces	28
4 et 5 pièces	36

Total **83**
====

Au 31 décembre 2008, nous recensons 43 demandes. Une mise à jour de ces inscriptions doit être faite début 2010.

Nombre d'appartements subventionnés avec l'aide de la commune:

- Chemin de Veilloud 5-7 et route du Bois 2-4: 50 appartements.
- Route Neuve 16-18 et chemin de la Chiésaz 2-4: 32 appartements.

JARDIN D'ENFANTS LES MOUFLETS

En 2009, comme à l'accoutumée "Les Mouflets" ont joué à guichets fermés, soit environ 70 enfants de nationalités différentes qui se sont partagés les 20 places quotidiennes mises à leur disposition.

Le jardin d'enfants occupe toujours les mêmes locaux depuis son ouverture le 21 mars 1983. Il est ouvert 7 demi-journées par semaine durant les périodes scolaires. Le matin de 8 h 30 à 11 h et l'après-midi de 13 h 30 à 16 h.

Les Mouflets accueillent les enfants dès l'âge de 2½ ans jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, à raison de 2 demi-journées par semaine et 3 uniquement l'année avant l'école enfantine.



GARDERIE DOMINO

Fait l'objet d'un rapport séparé.

Serge Nicod
Chef du service des affaires sociales

♦ ♦ ♦ ♦

Accueil familial de jour

(Structure d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice)

Nombre d'accueillantes en milieu familial
au 1^{er} janvier 2009: 33

Nombre d'accueillantes en milieu familial
au 31 décembre 2009: 37

- Ecublens: 20
- Chavannes-près-Renens: 16
- Saint-Sulpice: 1

Mouvements durant l'année:

- Nouvelles autorisations délivrées: 8
- Enquêtes effectuées à Ecublens: 4
- Enquêtes effectuées à Chavannes-près-Renens: 4
- Enquête effectuée à Saint-Sulpice: 0

Démissions en 2009:

- Ecublens
2 accueillantes renoncent
2 déménagent
- Chavannes-près-Renens

0 accueillante renonce
0 déménagement

- Saint-Sulpice
0 accueillante renonce
0 déménagement.

Demandes d'enfants à placer: 183

Types de services rendus pour les enfants habitant	Ecublens	Chavannes-près-Renens	Saint-Sulpice	Total
Placés	39	29	7	75
En attente	17	13	5	35
Solution trouvée par les parents	21	12	2	35
Placement en garderie	7	2	3	12
Demande annulée	15	6	2	23
Pas de nouvelles des parents	1	1	0	2
Accueil autre réseau	1	0	0	1
Total	101	63	19	183

Nombre total de visites en 2009 (appui, suivi, etc.): 34 familles visitées.

Nombre total d'entretiens en vue d'autorisations: 28 entretiens avec les futures candidates accueillantes en milieu familial.

Entretiens au bureau sur rendez-vous: 102 familles sont venues au bureau pour inscrire leurs enfants.

Il y a eu **6** rencontres à Romanel ou à Lausanne avec Mme Michèle Rudaz et les autres coordinatrices de Lausanne et environs.

Claudine Parisod
Coordinatrice de la structure

♦ ♦ ♦ ♦

Centre de jeunes

Préambule

Depuis l'arrivée de nos deux animateurs socioculturels en formation HES en cours d'emploi, leur vision de l'animation au centre, associée à celle de l'éducation, a permis d'agir pleinement dans des projets concrets qui donnent du sens à nos actions de prévention juvénile.

L'action concrète pour diffuser une éducation à la citoyenneté reste toujours le fil conducteur de nos projets. Cette année 2009, nos jeunes participent plus que les années précédentes à des projets divers. Nous constatons aussi que certains jeunes n'ont pas la possibilité de contribuer efficacement à des participations financières de nos activités. Après une réflexion en équipe et les discussions avec nos jeunes, nous constatons que la précarité guette certaines familles.

Les interventions pédagogiques

Pour cette année, nous constatons que les activités et les projets ont pu se renouveler avec succès et que le projet Gioventù reste toujours le fil conducteur. Les projets sont porteurs de valeurs citoyennes et de repères pour nos jeunes. Les soutiens scolaires, l'accompagnement en entreprises, l'approche directe auprès d'employeurs potentiels nous permettent d'affirmer qu'il y a de réels besoins dans le cadre des formations postsecondaires.

Le travail du centre a été axé dans le but:

- d'améliorer l'intégration de quelques jeunes en dérive et en collaboration avec d'autres structures;
- de former et accompagner deux membres de l'équipe à finaliser les projets d'animation;
- de continuer à renforcer l'image positive du centre de jeunes;
- d'agir en collaboration avec le secteur de prévention & partenariat de la PolOuest;
- de proposer une écoute, des entretiens, des médiations pour certaines problématiques de jeunes en élaborant des moyens ou des solutions d'accompa-

gnement et de les sensibiliser à être "partenaires" dans le cadre de nos multiples activités d'animation;

- de favoriser le lien intergénérationnel en participant à la journée internationale des aîné(e)s en organisant pour eux une journée d'accueil au centre de jeunes;
- de susciter l'expression artistique des jeunes avec des ateliers de créativité.

En plus du travail de responsable du centre de jeunes, le délégué jeunesse d'Ecublens assure des interventions socio-éducatives auprès de jeunes, en partenariat avec des institutions et des parents.

Nous nous inquiétons de la difficulté qu'ont les jeunes qui fréquentent le centre à trouver une place de stage ou d'apprentissage. Beaucoup viennent de VSO et ont peu de possibilités qui s'offrent à eux. Un autre problème est que pour postuler dans la plupart des entreprises, il faut avoir fait le test multi check (Fr. 70.-) et que certains de nos jeunes n'ont même pas l'argent pour aller le passer ! Beaucoup de jeunes sont désillusionnés dans leurs perspectives d'avenir. Nous avons aussi des situations difficiles où ce sont les jeunes qui doivent s'occuper des affaires administratives des parents (recherches d'appartement, etc.)

L'équipe

Le personnel au centre de jeunes reste stable et motivé dans son travail. Les deux animateurs engagés en 2008 (Pascal Suppa et Véronique Eggimann) sont toujours en formation en cours d'emploi à la Haute école sociale et pédagogique de Lausanne (HES-EESP). Ils ont réussi à créer un lien étroit avec les jeunes et à être des repères importants pour eux. Le responsable du centre de jeunes (Giuseppe Biancaniello) assure leur formation tout en suivant la formation obligatoire de praticien formateur (PF). Il coordonne les projets, les pilote, et veille que les actions auprès des jeunes soient productrices de sens et de cohésion sociale.

Statistiques sur les usagers

Pour l'année 2010, 137 membres sont inscrits, la fréquentation journalière est de l'ordre de 15 à 30 jeunes. Ces derniers sont

issus de multiples cultures et de nationalités différentes. L'âge des adolescents se situe entre 11 et 18 ans. Le contrat de membre est relativement respecté et semble être un outil idéal pour sensibiliser les jeunes et les parents dans une collaboration réciproque. Nous constatons que les jeunes respectent le cadre mis en place au centre et il y a eu peu de problèmes de violence au centre en 2009. Les filles sont bien représentées. Les projets des jeunes pour cette année sont émergents ! Nous accueillons principalement des jeunes de milieux économiques peu favorisés, mais de plus en plus d'enfants de milieux plus aisés fréquentent le centre, surtout lors des semaines d'activités spéciales. Cette mixité est intéressante car l'image du centre est moins stigmatisée.

Locaux du centre de jeunes

L'équipe éducative et les jeunes sont impatients d'intégrer les nouveaux locaux qui leur seraient attribués dans le cadre du projet de construction d'un bâtiment socioculturel. Les locaux actuels deviennent, il est vrai, peu agréables et peu propices aux activités nombreuses du centre.

Activités d'animation et d'éducation organisées

En plus des animations régulières organisées au centre, les activités suivantes ont été proposées en 2009 :

- En février: la semaine "Kids" pour les 7-11 ans pendant les relâches, composée de diverses animations de bricolage, de tournois de jeux, de projection de film suivie d'une discussion, des ateliers de cuisine, un troc jouets, etc.
- En juillet: organisation d'une journée passeport vacances (tournois de jeux ou sportifs, atelier de création).
- En octobre: une autre semaine "Kids" sur le même modèle que celle de février pendant les vacances d'octobre.

D'autre part en 2009 ont eu lieu :

- L'organisation du ciné-crêpe qui a lieu une fois pas mois. Un film suivi d'une discussion autour d'une dégustation de crêpes;
- Des journées d'initiation au poker;

- Des visites culturelles telles que Gruyères et le musée Giger, Lucerne et son cinéma Imax;
- Des sorties karting, bowling, parc aventure, escalade en salle;
- Un atelier de dance hip-hop;
- Des jeux de société comme le Cluedo, le Grand Dalmuti;
- Le rallye de la citoyenneté, en collaboration avec le groupe de coordination jeunesse de l'Ouest lausannois;
- Un stand animé à la fête *Le monde se fête* à Ecublens;
- Vision d'un film contre le racisme, dans le cadre de la campagne *Attitude respect*;
- Un stand dans le cadre du *Marché de la prévention* en collaboration avec la Préfecture de l'Ouest lausannois;
- Une soirée *Dîner-quizz* en collaboration avec la commune de Renens;
- Une journée au centre de jeunes en faveur des aîné(e)s vivant à Ecublens;
- En décembre un atelier "cadeaux de Noël".

Enfin, toutes les deux semaines, le centre est nettoyé avec l'aide des jeunes.

Réseaux

Le travail de délégué à la jeunesse a permis une action objective directe sur Ecublens avec une étendue pertinente sur l'Ouest lausannois. Un partenariat supplémentaire avec la brigade des mœurs de la PolOuest a pu être établi. Le groupe de prévention jeunesse de la Préfecture et le groupe de coordination jeunesse de l'Ouest lausannois sont toujours des partenaires importants dans les réflexions.

Objectifs et perspectives

Une démarche participative avec les jeunes qui fréquentent le centre, et tous ceux que ça intéresse, est faite afin de trouver un nom au centre de jeunes d'Ecublens.

Le nombre d'animations toujours plus important imposerait à terme une augmentation du temps de travail au centre.

Conclusions

Malgré les directives strictes, les jeunes fréquentant le centre d'Ecublens font preuve d'intégration et de respect. Les jeunes cohabitent sereinement entre eux. Les filles nous rendent visite régulièrement.

La sollicitation du réseau de l'Ouest lausannois s'amplifie. Les demandes de partenariat régulier s'étendent sur l'Ouest. Cependant, au vu de la taille de notre équipe, notre réflexion aboutit à rester centrés sur la commune d'Ecublens.

Nous faisons office de repère et de "norme sociale". Ceci permet d'affirmer que les jeunes sont réceptifs dans notre rôle de transmetteurs de valeurs sociales. Notre travail permet véritablement de favoriser leur intégration et d'écouter leurs besoins. Notre relation avec les jeunes d'Ecublens est excellente et notre travail reconnu par eux. La morosité économique est dans l'esprit des jeunes !



*Giuseppe Biancaniello
Responsable du centre de jeunes
et délégué jeunesse*

◆ ◆ ◆ ◆